



Contre la précarité et le chômage

Alors que le nombre de chômeurs explose, de grosses entreprises utilisent le coronavirus comme prétexte pour licencier et poursuivre leur course aux profits. Comme hier au nom de la compétitivité, le patronat et son gouvernement font aujourd'hui payer la crise aux travailleurs, à commencer par les plus précaires !

Au lieu de défendre les emplois existants, et de combattre le chômage en partageant le travail, le gouvernement continue d'abreuver le patronat de centaines de milliards d'aides publiques et d'exonérations de cotisations sociales, sans condition de sauvegarde de l'emploi.

À la crise sociale que traverse notre pays, le gouvernement prétend apporter une réponse en reportant partiellement, une troisième fois, sa réforme anti-chômeurs. Cette même réforme qui a déjà privé 300 000 précaires de leur droit à l'indemnisation chômage de Novembre 2019 à Février 2020 explique pour une partie l'augmentation massive des demandes du RSA depuis Mars. Faire basculer les travailleurs privés d'emploi et précaires dans la grande pauvreté : voilà la politique du gouvernement !

Licenciements, chômage, précarité, pauvreté ne sont pourtant pas une fatalité ! Dans le seul secteur de la santé, dans les hôpitaux comme les Ehpad, 400 000 emplois manquent pour remplir les missions, après des années de dégradation du service public.

Les jeunes ne sont pas épargnés, ils sont plus de 800 000 nouveaux sur le marché de l'emploi sans compter les étudiants qui se retrouvent obligés d'arrêter leurs études faute d'emplois pour les financer.

La création d'emplois, leur qualité, l'augmentation des salaires, les 32 heures sont possibles avec le partage des richesses.

La relocalisation des emplois en France est une nécessité contre le dumping social comme un impératif écologique.

D'autres choix sont possibles ! Avec la CGT, mobilisons-nous le 5 décembre pour :

- le droit au travail : toute personne a droit à un emploi de son choix ;
- des embauches immédiates dans le privé et le public pour répondre aux besoins ;
- des aides conditionnées à l'arrêt des licenciements, aux embauches, et au développement du droit à la formation ;
- une réduction du temps de travail à 32 heures pour travailler toutes et tous ;
- l'annulation définitive de la réforme assurance chômage ;
- l'ouverture de droits à toutes et tous, en commençant par une prolongation de tous les droits en cours et la suppression des seuils d'accès à la protection sociale.

Samedi 05 décembre 2020

Rassemblement 14h30 devant la Bourse du travail d'Angers